

AVIS DE PRE-QUALIFICATION

(APQ N° : 001/PAPC-BID/AGETUR/2022 du 30 mai 2022)

<u>PAYS</u>	: REPUBLIQUE DU BENIN
<u>Nom du programme</u>	: Programme d'Assainissement Pluvial de la ville de Cotonou (PAPC)
<u>Nom du projet</u>	: Projet de Drainage des Eaux Pluviales à Cotonou
<u>Secteur</u>	: ASSAINISSEMENT URBAIN
<u>Financement</u>	: Banque Islamique de Développement
<u>NUMERO DE FINANCEMENT</u>	: N° BEN1013

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE COLLECTEURS D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL ET D'AMENAGEMENT DE RUES DANS LES BASSINS VERSANTS AAn, L, M et D DE LA VILLE DE COTONOU

AVIS DE PRE-QUALIFICATION

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer partiellement le **PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DE LA VILLE DE COTONOU (PAPC)** à travers le **PROJET DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES A COTONOU**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre des Marchés des **Travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de rues dans les bassins versants AAn, L, M et D de la ville de Cotonou.**
2. L'Agence d'Exécution des Travaux Urbain (AGETUR), Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable, Maître d'Ouvrage, sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **construction de 13 km d'infrastructures de drainage et connexes, ainsi que le pavage de 14854 mètres linéaires et le bitumage de 2500 mètres linéaires de rues dans les bassins versants AAn, L, M et D, y compris la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)**, allotis comme suit :

Lots	Délais d'exécution	Bassin	Description des ouvrages à réaliser
PAPC BID-AAAn	24 mois	AAn (550 ha)	<ul style="list-style-type: none">- construction de 2x950 ml de collecteur cadre 150x100- construction de 1 150 ml collecteur trapézoïdal en zone marécageuse (B = 4 ; H = 1,5 ; fruit du talus m = 1/1)- construction de 650 ml collecteur trapézoïdal (B = 5 ; H = 1,5 ; fruit du talus m = 1/1)- construction de 910 ml collecteur trapézoïdal (B = 7 ; H = 1,5 ; fruit du talus m = 1/1)- construction de 350 ml de dalot 4 x (250x150)- aménagement et pavage de 11 995 ml de rues dans les quartiers de HOUENOUSSOU et AÏBATIN de Cotonou- Mise en œuvre des mesures prévues dans les PGES

Lots	Délais d'exécution	Bassin	Description des ouvrages à réaliser
PAPC BID-LMD	24 mois	L (237 ha)	<ul style="list-style-type: none"> - curage et réhabilitation de 525 ml de buse existant D1000 - construction de 1050 ml de caniveau cadre 2x(160x180) - construction de 250 ml de caniveau cadre 3x(160x180) - construction de 515 ml de caniveau cadre 4x(160x180) - construction de 640 ml de caniveau cadre 100x150 - reconstruction de 3 000 ml de voie bitumée - aménagement et pavage de 640 ml de rues - Mise en œuvre des mesures prévues dans les PGES
		M (400 ha)	<ul style="list-style-type: none"> - construction de 925 ml de caniveau cadre 120x80 - construction de 525 ml de caniveau cadre 2x(100x100) - construction de 350 ml de caniveau cadre 3x(160x160) - construction de 375 ml de caniveau cadre 4x(160x160) - construction de 755 ml de caniveau cadre 5x(160x160) - construction de 935 ml de caniveau cadre 100x80 - construction de 240 ml de caniveau cadre 100x100 - aménagement et pavage de 2 687 ml de rues dans les quartiers CADJEHOUN 4, CADJEHOUN 5, DJOMEHOUNTIN et les COCOTIERS - Mise en œuvre des mesures prévues dans les PGES
		D (74 ha)	<ul style="list-style-type: none"> - construction de 520 ml de caniveau cadre 2x(125x180) - construction de 520 ml de caniveau cadre 170x180 - aménagement et pavage de 235 ml de rue double chaussée de 11m chacune - Mise en œuvre des mesures prévues dans les PGES

3. Un soumissionnaire peut présenter une candidature pour un ou plusieurs lots, comme précisé dans le dossier de Pré-Qualification.
4. La procédure d'appel d'offres sera *l'Appel d'Offres International réservé aux Pays Membres (AOI/PM)* tel que défini dans les Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, Septembre 2018, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d'intérêt.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'AGETUR et prendre connaissance du dossier de Pré-Qualification à l'adresse mentionnée ci-dessous de 8 heures 30 minutes à 12 heures et de 14 heures 30 minutes à 17 heures locales (GMT+1).
6. Le Dossier de Pré-Qualification en français peut être acheté par tout soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 100.000 FCFA. **Les méthodes de paiement seront : en espèces au siège de l'AGETUR SA à Cotonou, par chèque certifié établi au profit de l'AGETUR SA ou par virement bancaire sur le compte N°BJ212 01001 000000724102 57 ouvert au nom de AGETUR SA dans les livres de CORIS BANK INTERNATIONAL BENIN.** La version électronique du dossier sera envoyée à tout soumissionnaire ayant payé les frais

d'acquisition. Un exemplaire du dossier en version physique sera tenu à la disposition des acquéreurs au siège de l'Agence ou envoyé par courrier rapide aux frais des soumissionnaires qui en font la demande.

7. Les dossiers de candidature devront être remis à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 12 juillet à 10 heures 00 minute**. La soumission de dossier de candidatures par voie électronique « *ne sera pas* » autorisée. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout dossier arrivé après la date et l'heure limites de remise. Les dossiers seront ouverts en présence des représentants des candidats et des personnes présentes à l'adresse mentionnée au point 8 ci-dessous, **le 12 juillet 2022 à 10 heures 30 minutes**.
8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR)

Rue	: 5089, Avenue Jean-Paul II, route de l'Aéroport
Étage/ numéro de bureau	: Secrétariat de la Direction Technique
Numéro de téléphone	: (229) 21 31 51 10 / 21 31 51 71
Ville	: Cotonou
Pays	: République du Bénin

Cet avis est également disponible sur le site <http://www.agetur.bj>

Le Président Directeur Général de l'AGETUR SA